



Madame la Secrétaire Générale représentante de la Préfète,

Madame la Directrice Académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Nous étudions aujourd'hui la carte scolaire du second degré. Comme pour le premier degré, la problématique de l'enseignement privé s'est invitée dans nos échanges lors du groupe de travail préparatoire. Vous vous êtes engagée, Madame la DASEN, à objectiver la situation et l'UNSA Education 12 espère que vous pourrez nous assurer que toutes les formations mises en places dans l'enseignement privé le soient également dans nos établissements publics, pour qu'aucune famille ne soit contrainte de mettre ses enfants dans le privé pour des raisons liées au choix de formation. L'UNSA Education vous a d'ores et déjà cité des filières pour lesquelles c'est actuellement le cas.

L'UNSA Education 12 continue à alerter ce CDEN que la nouvelle carte de sectorisation des collèges profitera au collège privé de Canet de Salars, qui se trouve sur la route entre le lieu de résidence et le collège public de secteur de Pont de Salars, plus éloigné.

La carte scolaire du 1^{er} degré avait permis une balance finale de créations et suppressions équivalentes, mais dans le second degré, c'est aujourd'hui 13 suppressions qui sont envisagées. L'UNSA Education attendait un sursaut républicain du gouvernement pour soutenir les Etablissements, leurs personnels et leurs élèves, qui subissent la crise depuis deux ans... en vain.

Si on ne peut que saluer que le travail de dentelle de vos services pour que ces disparitions de postes aient le moins de conséquences humaines possibles, force est de constater que la baisse continue des effectifs dans le 2nd degré est inquiétante. Cumulé au ratio imposé des volumes d'HSA, vous avez-vous-même reconnu que nous touchions les limites du système avec la création de petits BMP compliqués à pourvoir et des collègues qui se retrouvent à effectuer de tout petits compléments de services ou à intervenir sur trois établissements. L'UNSA Education dénonce ces conditions de travail dégradées avec des temps et des coûts de trajets qui flambent et des conditions d'enseignement également dégradées puisque l'investissement des enseignants ne peut se faire avec un engagement équivalent lorsqu'ils passent très peu d'heures dans leur établissement.

La baisse des heures est particulièrement importante en lycée, notamment en voie technologique avec des regroupements de section nouveaux et des dotations diminuées en BTS.

L'UNSA Education attire votre attention sur le sort des élèves ULIS que les documents traduisent mal. En effet sur plusieurs secteurs (Rodez, Villefranche, Marcillac), des élèves sont déjà sur liste d'attente cette année et à la rentrée plusieurs élèves ayant suivi un parcours ULIS école n'auront pas accès à l'ULIS collège. A Saint Affrique, nous nous étonnons de voir un dispositif légalement prévu pour 6 élèves qui prévoit déjà à la rentrée d'en accueillir 8. Combien d'élèves bénéficiant d'une notification ULIS par la Maison Départementale des Personnes Handicapées se retrouveront à devoir errer, maltraités par une Ecole qui ne donne pas les moyens de ses ambitions ?

Comment expliquer aux familles que les notifications en hausse de la part de la MDPH ne se traduisent pas par des ouvertures dans les établissements scolaires alors même que le temps de l'inclusion s'est invité très tôt dans la campagne présidentielle ?

Comment également accompagner les élèves qui ont besoin d'un soutien psychologique, quand les PsyEN elles-même sont épuisées et qu'aucun poste supplémentaire n'est prévu ?

De manière plus générale la situation sanitaire devrait nous permettre d'enfin quitter les masques. Nous attendons pourtant à cette heure que notre ministre s'exprime dans le canal officiel de diffusion de l'éducation nationale, alias, BFM TV pour donner en même temps comme à son habitude aux usagers et aux personnels les nouvelles règles applicables à partir de Lundi qu'il faudra en catastrophe étudier Vendredi.

La crise ukrainienne a chassé la crise du covid. Les conséquences humaines sont désastreuses et nous devons nous tenir prêts à accueillir des élèves qui ont fui le conflit dans nos établissements, grâce aux dispositifs UPE2A notamment.

Nous tenions également à vous alerter sur les conséquences économiques de ce conflit concernant les dépenses de viabilisation qui avaient déjà explosé. Après à peine deux mois de fonctionnement, les budgets sont déjà bien entamés et les gestionnaires inquiets pour pouvoir tenir l'année. A l'instar de ce qui se met en place pour les particuliers, l'Etat et les Collectivités ont-elles d'ores et déjà conscience du problème et envisagent-ils de venir en aide aux EPLE ?